DEC173254INSB

Décision portant nomination de M. Sidney WIENER aux fonctions de chargé de mission

LA PRESIDENTE,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS);

Vu le décret nº 2003-1079 du 10 novembre 2003 relatif aux conditions d'indemnisation des chargés de mission du CNRS ;

Vu l'arrêté du 10 novembre 2003 fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission au CNRS;

Vu l'arrêté du 20 octobre 2017 portant attribution de fonctions au Centre national de la recherche scientifique ;



www.cnrs.fr

Campus Gérard-Mégie 3 rue Michel-Ange Auteuil 75794 Paris cedex 16

T. 01 44 96 49 90

DECIDE:

Article 1er

M. Sidney WIENER, Directeur de Recherche de 1ère classe au CNRS, est nommé chargé de mission auprès de la présidente pour l'Institut des Sciences Biologiques, du 1er janvier au 31 décembre 2018.

Sa mission a pour objet le suivi des actions liées aux affaires internationales.

Pour l'exercice de cette mission, M. Sidney WIENER demeure affecté à l'UMR7241 (Centre interdisciplinaire de recherche en biologie - CIRB), à Paris.

Article 2

Du 1er janvier au 31 décembre 2018, M. Sidney WIENER percevra l'indemnité forfaitaire mensuelle prévue par l'arrêté du 10 novembre 2003 susvisé.

Article 3

La dépense sera imputée sur le compte 64641000 - subvention d'Etat (NA) du budget du CNRS et prise en charge par la délégation Paris B (DR2).

Article 4

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Paris, le 2 2 DEC. 2017

Anne Peyroche